

Répartition des aides à la classe au primaire et au préscolaire 5 ans dans vos écoles

2025 - 2026

Les critères de répartition 2025-2026

Le CSSDA a voulu faire une année complète avec le même modèle avant de réaliser des changements

- ▶ offrir un service plancher : 2 ETC* par école ayant un service de garde
- ▶ offrir un 15 h pour chaque groupe à plus d'une année d'études, environ une dizaine de groupes
- ▶ offrir un 15 h pour chaque groupe d'adaptation scolaire SL au premier cycle du primaire
- ▶ offrir 1 ETC supplémentaire par école jusqu'à épuisement des ETC aux écoles identifiées comme étant des milieux difficiles dans le cadre de l'application de l'annexe 49 E1

* ETC : équivalent temps plein (35 h)

Principes qui devraient guider la répartition dans vos écoles pour 2025-2026

Privilégier les classes présentant des défis particuliers

Privilégier les classes avec des enseignantes et enseignants en début de carrière pour favoriser l'insertion professionnelle

* Selon l'annexe 71 de E1



Suggestions de critères de répartition pour vos milieux

- ▶ proposer aux enseignantes et enseignants ayant moins de 2 ans d'expérience s'ils souhaitent bénéficier du service (réponds aux principes de l'annexe 71)
- ▶ pour les grandes écoles, demander davantage d'aides à la classe, au besoin
- ▶ offrir 15 h pour les groupes de francisation

Faites preuve de souplesse et de créativité ! Soyez à l'écoute des besoins du milieu.

Quelques rappels

- ▶ **consultation du CPE** sur la répartition dans votre école, selon les 2 principes mentionnés à la 3e diapositive (printemps et début d'année scolaire). On peut s'adjoindre le comité-école EHDAA
- ▶ privilégier une stabilité de l'aide à la classe dans un groupe
- ▶ bloc entre 10 et 15 h, exceptionnellement moins de 10 h pour combler les heures résiduelles
- ▶ demander de recevoir la liste des tâches pour bien comprendre ce nouveau titre d'emploi
- ▶ éviter de saupoudrer le service à plus d'une classe
- ▶ possibilité de procéder par bloc de services comme par exemple, pour le service orthopédagogique (2 ou 3 blocs par année)

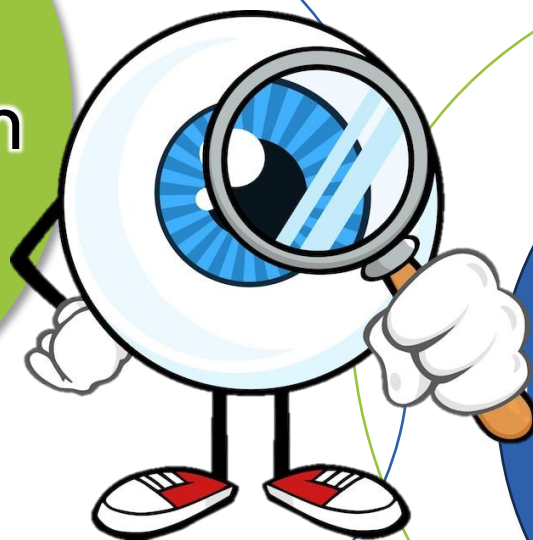
Quelques rappels (suite)

- ▶ l'aide à la classe **accompagne le groupe**, aide le personnel enseignant, **y compris les spécialistes**
- ▶ assure le bien-être et la sécurité des élèves (ex.: accueil, déplacements, encadrement, suivi des élèves, gestion du matériel, préparation, affichage)
- ▶ il ne s'agit pas d'un service aux EHDA
- ▶ s'assurer que les frontières de tâches sont bien respectées entre le personnel. C'est un travail de collaboration. Référez-vous au document « *Ce que vous devez savoir !* »* au besoin et aux outils à la fin du présent document :

*fse.lacsq.org/wp-content/uploads/sites/17/2024/06/Aide-a-la-classe-Ce-que-vous-devez-savoir.pdf

Préscolaire 5 ans (annexe 69 : mesure 15241)

Gardez l'œil
ouvert dans
votre distribution
des aides à la
classe



La ressource à
demi-temps*
devrait être allouée
aux groupes de 19
élèves

* annexe 69 :
mesure 15241

OUTILS DE RÉFÉRENCE POUR COMPRENDRE LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DE L'AIDE À LA CLASSE

C'est quoi, une aide à la classe ??

Afin de bien respecter le texte convenu dans la nouvelle convention collective, l'article 8-9.00, l'annexe 47 et le plan de classification, l'aide à la classe :

- ▶ n'est pas un service d'appui à l'élève ou de soutien à l'enseignante ou l'enseignant pour les dossiers concernant les élèves HDAA
- ▶ n'est pas une enseignante ou un enseignant-ressource
- ▶ n'est pas orthopédagogue
- ▶ n'est pas TES ni PEH
- ▶ n'est pas l'équivalent de la ressource additionnelle à demi-temps au préscolaire 4 ou 5 ans



Exemples de tâches

Il y a 6 catégories de tâches pour l'aide à la classe. Elles sont liées :

- ① à la sécurité des élèves
- ② au bon fonctionnement de la classe
- ③ au bien-être des élèves
- ④ au travail scolaire des élèves
- ⑤ à la vie de classe
- ⑥ aux rencontres

Exemples de tâches (suite)

① Tâches liées à la sécurité des élèves :

- ▶ accompagner et surveiller les élèves dans les périodes d'accueil et de déplacement
- ▶ assurer l'encadrement et la sécurité des élèves, conformément aux règles de conduite et aux mesures de sécurité (par exemple, prodiguer les premiers soins)

② Tâches liées au bon fonctionnement de la classe :

- ▶ aider au respect des consignes : au besoin, intervenir auprès des élèves pour faire respecter les règles de classe ou de vie
- ▶ apporter un soutien aux élèves en assurant un climat et un environnement propices aux apprentissages et à la réalisation des travaux scolaires

Exemples de tâches (suite)

③ Tâches liées au bien-être des élèves :

- ▶ contribuer à des suivis simples auprès des élèves lors des retours en classe
- ▶ aider au développement de l'autonomie des élèves (par exemple, aider au moment de l'habillage et du déshabillage, contribuer à la gestion du matériel des élèves, dont les objets, les vêtements et le matériel scolaire)

④ Tâches liées au travail scolaire des élèves :

- ▶ aider les élèves à s'installer dans la classe et à se préparer à se mettre au travail
- ▶ répondre à des questions simples (sans explications pédagogiques) dans le respect des consignes données à l'élève par l'enseignante ou l'enseignant
- ▶ apporter un soutien à certains élèves pour des besoins spécifiques simples (par exemple, surveiller et assister un élève lors de la réalisation d'une évaluation)

Exemples de tâches (suite)

⑤ Tâches liées à la vie de classe :

- ▶ assister l'enseignante ou l'enseignant dans l'accomplissement de certaines tâches administratives (par exemple, la prise des présences)
- ▶ contribuer à assurer l'ordre et la propreté de la classe ainsi que l'entretien du matériel
- ▶ collaborer à la préparation et à l'affichage de matériel varié (par exemple, plastification)
- ▶ collaborer à l'organisation d'événements, d'activités et de sorties éducatives (par exemple, fête de la rentrée, sortie au musée)

⑥ Tâches liées au travail scolaire des élèves :

- ▶ assister aux rencontres d'information à l'intention des parents, au besoin